



COMMUNIQUE DE PRESSE
À Paris, le 21 décembre 2021

Création d'une nouvelle organisation professionnelle pour la filière du diagnostic immobilier, du bâtiment et des travaux publics

Huit entreprises majeures du diagnostic immobilier, du bâtiment et des travaux publics se regroupent pour créer SIDIANE. Ce Syndicat Interprofessionnel du Diagnostic Immobilier, de l'Analyse et de la Numérisation de l'Existant (SIDIANE) a pour vocation de structurer, de représenter et de défendre la filière dans sa diversité et de mieux répondre collectivement aux exigences de la transition énergétique, de la lutte contre les pollutions dans les logements, les bâtiments industriels et tertiaires, les établissements recevant du public ainsi que la protection de la santé des personnes au travail ou dans leur vie quotidienne. Les huit membres fondateurs de SIDIANE représentent plus de 2 600 collaborateurs (25 % de ceux de la filière), 260 M€ de CA. SIDIANE aura officiellement déposé ses statuts en janvier 2022.

L'année 2021 aura été marquée par des événements qui ont impacté négativement la filière du diagnostic immobilier, du bâtiment et du BTP dans son ensemble, toutes entreprises, petites et grandes, confondues.

D'une part, la mise en place du nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE) puis sa suspension décidée par le Ministère du Logement, sans tenir compte des recommandations et avertissements des acteurs du diagnostic et des situations intenable devant lesquelles ils se sont trouvés face à leurs clients et partenaires de l'immobilier.

D'autre part, fin novembre, le changement des pouvoirs publics quant au rôle des diagnostiqueurs immobiliers en ce qui concerne les audits énergétiques alors qu'il y a moins d'un an, l'État reconnaissait leur rôle pivot pour mener ce chantier indispensable à une transition énergétique réussie du logement et du bâti, à la hauteur des ambitions et des engagements pris par l'État depuis la signature de la COP 21 et du vote de la loi dite « Climat et Résilience » en début d'année 2021. Ce qui constitue un manque de considération pour toutes les entreprises de la filière qui se sont préparées et ont investi en formation à destination de leurs collaborateurs pour qu'ils soient opérationnels et prêts à assumer cette nouvelle mission dès le 1^{er} janvier prochain.

Au-delà de ces circonstances, **les membres fondateurs de SIDIANE partagent le constat de l'absence d'un véritable schéma directeur pour la filière alors que les métiers du diagnostic immobilier, du bâtiment et des travaux publics se sont professionnalisés, complexifiés et diversifiés au cours des vingt dernières années, transformant aussi profondément les modèles économiques des entreprises du secteur.**

Filière professionnelle née il y a 25 ans avec les diagnostics pour la vente, la location, et la gestion immobilière, ses marchés concernent désormais l'ensemble du bâtiment existant, depuis sa numérisation, sa caractérisation, sa gestion de travaux, et globalement son exploitation. De même, les expertises développées dans l'identification de l'amiante dans les logements et les bâtiments sont désormais élargies et développées dans l'industrie, les avions, les navires, les routes, les trains...

Les entreprises les plus intégrées et les plus développées de ce marché du diagnostic immobilier, du bâtiment et du BTP sont désormais pluridisciplinaires et polyvalentes. Elles n'ont de cesse d'intégrer

plus de valeur depuis l'assistance au maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les chantiers, les laboratoires d'analyse, la digitalisation du bâti, l'exploitation-maintenance de parcs de logements, de bâtiments tertiaires publics et privés, d'établissements d'enseignement... L'ensemble de ces entreprises (des groupes internationaux, des ETI nationales et des PME en région) ont développé des compétences et un modèle qui font de la France un pays reconnu comme exemplaire et précurseur en matière de gestion des risques amiante, plomb, radon...

Néanmoins, paradoxalement, alors qu'est identifié un potentiel de plusieurs milliers d'emplois qualifiés, voire très qualifiés et non délocalisables, il n'existe aucune filière professionnelle structurée ; pas davantage d'un cycle de formation initiale post-baccalauréat structuré et dédié. Or, aujourd'hui, il manque dans l'ensemble des entreprises de la filière des collaborateurs pour mener à bien les objectifs gouvernementaux de rénovation énergétique du logement.

PROMOUVOIR UNE FILIÈRE STRUCTURÉE, INDÉPENDANTE ET RESPONSABLE

Il apparaît aux membres fondateurs de SIDIANE que les métiers, les entreprises et les acteurs du diagnostic immobilier, du bâtiment et du BTP manquent cruellement de reconnaissance dans leurs spécificités. Ils doivent être mieux considérés et représentés par un acteur de référence, légitime et expert, au même titre que le sont tout autant légitimement les métiers et les acteurs des filières de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics notamment.

Filière essentiellement réglementée, toute nouvelle norme doit être conçue dans la concertation la plus large des entreprises du diagnostic immobilier et du bâtiment. Pour les fondateurs de SIDIANE, *« c'est le levier indispensable pour aboutir à des décisions crédibles, réalistes, applicables, conformes à l'intérêt général et aux objectifs communs et primordiaux que sont la transition écologique, la rénovation énergétique du bâti et des logements ainsi que la santé publique »*.

À l'avenir, SIDIANE et ses représentants s'exprimeront et feront des propositions concrètes sur tous les sujets clés de la filière : les qualifications de personnels, les certifications d'entreprises, les protocoles de travail ou les normes. SIDIANE contribuera aux débats mais surtout aux prises de décisions collectives et d'intérêt général.

SIDIANE est fondé par des entreprises majeures de la filière. Son ambition est de devenir une organisation professionnelle représentative, engagée, responsable et ouverte. SIDIANE souhaite intégrer tous les acteurs du diagnostic immobilier, du bâtiment et des travaux publics qui veulent construire une filière forte, entendue et soucieuse de répondre aux mieux aux intérêts de tous, dans une démarche constructive exigeante avec les pouvoirs publics comme ses partenaires des autres filières, du bâtiment, du logement et de l'immobilier notamment. En début d'année 2022, les statuts de SIDIANE seront déposés.

Denis MORA
Président AC Environnement

Olivier HEAULME
DG Aléa Contrôles

Édouard CARVALLO
Président Hypérion
Développement - ADX groupe -
EXPERTAM

Clémentine BARBA
Président AED Group

Roland LEROUX
Président BTP Consultants
Emmanuel DE TINGUY
Président BTP Diagnostics

Guillaume EXBRAYAT
Président KOALYS -
DIAGAMTER

Yannick AINOUCHE
Président EX'IM



Contact presse - Agence Plus2sens

Laurence NICOLAS laurence@plus2sens.com – 06 64 50 59 50
Mégane KLEVEZOU megane@plus2sens.com – 06 32 61 78 96